

# Consultant en ingénierie santé-bâtiment

Les produits utilisés dans la construction peuvent avoir des conséquences sur la santé des professionnels et des occupants des locaux. Suzanne Déoux, médecin, professeur associé à l'Université d'Angers, auteur de plusieurs ouvrages sur l'habitat et la santé, explique l'importance de créer un trait d'union entre le bâtiment et la santé.

## QU'EST-CE QUI VOUS A INCITÉ À TRAVAILLER SUR CE SUJET ?

En exerçant mon métier de médecin DRL, j'ai été confrontée à une augmentation des maladies allergiques. Dans les années 1980, des études faites aux États-Unis et dans les pays scandinaves ont suggéré le rôle de notre environnement principal, le bâtiment, sur la santé. Pensant qu'il valait mieux prévenir que guérir, j'ai voulu aller plus loin.

## POURQUOI LA SANTÉ EST-ELLE DEVENUE UNE PRÉOCCUPATION DANS LE BÂTI ?

L'amiante a eu un rôle déclencheur dans le secteur des maladies professionnelles. Depuis, on prend conscience que les risques pour la santé concernent les professionnels du bâtiment, mais aussi les occupants. Des études réalisées aux États-Unis montrent que 15 % des cas de grippe annuels sont liés à un mauvais renouvellement de l'air dans le bâti.

## LE MESSAGE PASSE-T-IL ?

J'ai écrit plusieurs ouvrages pour sensibiliser l'opinion. Lors du Grenelle, il y a eu un groupe de travail Environnement et santé, qui a conduit à la promulgation de plusieurs textes réglementaires, notamment celui sur l'étiquetage sanitaire obligatoire des produits de construction. L'idée fait donc son chemin. Les médecins, pneumologues et allergologues sont sensibilisés. Certains patients, dont les affections sont résistantes aux traitements, peuvent faire intervenir des conseillers médicaux en environnement intérieur (CMEI). Ceux-ci visitent le logement pour essayer de déterminer les causes possibles d'aggravation.

## QUELS SONT VOS MOYENS ?

Il faut intervenir dès la conception des bâtiments et trouver des solutions. À ce stade, un professionnel doit être capable de faire l'interface. Pour cela, j'ai créé, à l'université d'Angers, un

master "risques en santé dans l'environnement bâti". Cette formation, de onze mois en alternance, est destinée à des étudiants ayant des connaissances dans le domaine médical ou une formation dans le bâtiment. Ces étudiants s'intègrent dans les équipes d'ingénierie pour faire un lien entre le bâti et la santé.

## EXISTE-T-IL UNE FORMATION CONTINUE ?

Je fais des formations courtes qui sont suivies par des architectes et des bureaux d'études, des maîtres d'œuvre. La sensibilisation est réelle. Et la loi Grenelle 2 va renforcer cette tendance.

## TRAVAILLEZ-VOUS AVEC LES INDUSTRIELS ?

Oui, bien sûr, après des missions sur les moquettes, ses composants, les réactions aux produits d'entretien, des étudiants tra-

vailent aussi chez les équipementiers de ventilation. Personnellement, j'ai travaillé avec l'industrie des tuiles et briques, sur le béton de chanvre, le bloc béton, sur des systèmes comme le puits canadien et les conditions de mise en œuvre pour éviter les problèmes de contamination.

## LES TECHNIQUES MODERNES SONT-ELLES PLUS NOCIVES ?

On a utilisé dans les décennies précédentes des produits en phase solvant très émissifs de composés volatils. Cet emploi a maintenant diminué. L'obligation d'étiquetage sanitaire va faire réduire les teneurs de dix substances les plus toxiques. Beaucoup d'industriels n'ont pas attendu les réglementations pour substituer les composés les plus dangereux dans leurs produits. On peut donc être optimiste, même si tout n'est pas parfait. ■



**Suzanne Déoux,**  
« Pour limiter les maladies, il faut intervenir en prévention. »

### En savoir plus

- Le site [www.medicoo.info](http://www.medicoo.info) donne des informations complémentaires sur les actions entreprises par Suzanne Déoux et sur ses publications.
- L'ISSBA (Institut supérieur de la santé et des bioproduits d'Angers) propose le master "Risques en santé dans l'environnement bâti". Infos: 16, bd Daviers - 49045 Angers ou [suzanne.deoux@univ-angers.fr](mailto:suzanne.deoux@univ-angers.fr)
- Colloque "Les défis Bâtiment & Santé" le 17 mai à Angers. [www.defisbatimentsante.fr](http://www.defisbatimentsante.fr)